

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Histoire de l'art et patrimoine

• Université Bordeaux Montaigne



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation du master *Histoire de l'art et patrimoine* comprend, depuis 2010, trois spécialités: *Histoire de l'art* (HA), *Matériaux, patrimoine culturel et archéométrie* (MPCA), et *Régie des œuvres et médiation de l'architecture et du patrimoine* (ROMAP). La mention vise à former des professionnels dans les domaines du patrimoine (chercheurs en Histoire de l'art et Archéométrie, professionnels des métiers de la régie-conservation, professionnels de la médiation de l'architecture et du patrimoine). L'originalité de cette formation réside en partie dans la juxtaposition d'enseignements généralistes (quatre grandes périodes classiques en Histoire de l'art) et de certaines branches plus rares, comme la Conservation préventive (seulement à Paris I) ou l'Archéométrie (introduite dès la licence 3, parcours Archéologie).

Avis du comité d'experts

La formation actuelle (*Histoire de l'art et patrimoine*) fait suite à une volonté de restructuration de la précédente offre de formation (période 2007-2010), où toutes les spécialités d'Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Archéométrie étaient regroupées sous la même mention (« Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie »). La restructuration de l'offre de formation a été motivée, selon le dossier, par une volonté d'adéquation avec les évolutions du marché du travail et des thématiques de recherche. Mais si cette volonté est perceptible pour les spécialités MPCA et ROMAP, elle est moins nette pour la spécialité HA alors que les étudiants y sont les plus nombreux (chiffres de 2013-14 : 86 en HA, 27 en MPCA et 49 en ROMAP).

La mention Histoire de l'art et patrimoine s'inscrit dans un environnement riche dont elle tire parti : liens avec le master Ingénierie du projet culturel et interculturel (UBM), conventions avec les Villes et Pays d'art et d'histoire et avec les services de labellisation (ville de Bordeaux, UNESCO), partenariat avec l'ENS d'architecture et du Paysage de Bordeaux, accords avec la DRAC et certaines entreprises, etc. Chaque spécialité a constitué son propre réseau de partenaires spécifiques : ainsi MPCA avec l'UMR IRAMAT et différents laboratoires français (comme Orléans et Blois). Cependant, l'ensemble des trois spécialités est à la recherche de nouveaux partenariats avec les collectivités territoriales et notamment avec les sites patrimoniaux régionaux.

Grâce aux annexes présentant la liste exhaustive des intervenants, on relève la forte implication des enseignants-chercheurs dans la formation, ainsi que des chercheurs des différents laboratoires concernés (UMR IRAMAT et UMR AUSONIUS) et des professionnels dans les différentes formations (conservateurs, etc.). Le pilotage de la formation est pour sa part assuré par un comité de direction qui comprend le responsable de la mention, ceux des différents parcours, ceux des stages et de la mobilité étudiante, ceux de chaque unité d'enseignement (UE) ainsi que deux représentants des étudiants (niveau M1 et niveau M2). Mais seule la spécialité ROMAP possède un Conseil de perfectionnement.

Les données fournies quant aux effectifs, aux résultats et à l'insertion concernent la période 2011-2014. En Histoire de l'art, les inscrits sont en légère hausse (de 75 en 2011-2012 à 86 en 2013-2014). Dans la spécialité Matériaux du patrimoine culturel et archéométrie, ils sont en forte baisse (de 42 en 2011-2012 à 27 en 2013-2014) et en légère hausse dans la spécialité ROMAP (42 en 2011-2012 et 49 en 2013-2014). Les taux de réussite ne sont fournis que sur l'année 2011-2012 (80 % sur la totalité des inscrits, sans précision concernant les spécialités). Les chiffres relatifs au nombre d'inscrits en M1 ayant validé leur diplôme en M2 ne font pas état des spécialités (59 sur 86 pour 2011-2012, 58 sur 89 pour 2012-2013, données lacunaires pour 2013-2014). On ne dispose de données précises sur l'insertion professionnelle des diplômés, surtout si on les compare aux études réalisées pour la période antérieure à 2010 (ancien master).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche occupe une place importante dans la mention, du fait des liens étroits avec l'UMR IRAMAT principalement (mais aussi avec l'UMR AUSONIUS). Par exemple, les thèmes de recherche de MPCA sont liés aux axes de l'IRAMAT. La spécialité ROMAP intègre des UE obligatoires « recherche ».
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est un aspect important de la formation, qui vise par exemple le métier de chercheur en Histoire de l'art ou en Archéométrie, les métiers de la régie-conservation et de la médiation culturelle (ROMAP), etc. Un forum des métiers est organisé avec les anciens élèves.
	-
Place des projets et stages	Les stages sont importants en MPCA et ROMAP (même s'il y a des imprécisions sur le caractère obligatoire des stages), un peu moins en <i>Histoire de l'art</i> . Leur nombre et leurs durées sont variables : deux à trois stages de un à six mois au cours des deux années de formation, ainsi qu'un stage de fin d'étude obligatoire qui occupe la quasi-totalité du quatrième semestre.
	Soulignons l'existence des grands projets annuels d'exposition, qui semblent mobiliser l'ensemble de la mention (en 2014 : exposition Cyprien Alfred-Duprat).
Place de l'international	L'importance de l'international est évoquée, mais mis à part les échanges Erasmus et des « incitations » à effectuer des stages à l'étranger, aucune ouverture internationale ne semble avoir été mise en place.
	Le dossier mentionne de nombreux partenariats étrangers, mais ne donne aucun détail concret.
	Les étudiants sont issus d'une grande variété de licences : Histoire de l'art, Histoire, Archéologie, Physique, Chimie, Mathématiques, Informatique, Géologie, Biologie, Droit.
Recrutement, passerelles et	Le diplôme s'ouvre progressivement aux professionnels des métiers du patrimoine : VAE (ROMAP), etc.
dispositifs d'aide à la réussite	Des réorientations sont possibles en cours de cycle vers des formations connexes (patrimoine, documentation, tourisme, archéologie). Des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle ont été mis en place avec le POSIP (Pôle Orientation, Stages, Insertion professionnelle).
Modalités d'enseignement et place du numérique	A l'échelle de l'établissement, il existe un dispositif de formation permettant de se préparer au C2i et C2i2e (Certificats informatique et internet). Il existe aussi un bureau virtuel qui permet des échanges en ligne entre les étudiants et les enseignants.
	Toujours au niveau de l'établissement, il existe des régimes adaptés aux étudiants en situation de handicap, sportifs, salariés, et une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).
	L'évaluation se fait en contrôle continu, et par la soutenance de mémoires de recherche et/ou de rapports de stage.
Evaluation des étudiants	Les évaluations sont perçues et mises en œuvre comme une préparation aux épreuves des concours de la culture et du patrimoine (mais le dossier ne précise pas comment).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le « portefeuille d'expériences et de compétences » (PEC) a été mise en place en 2013 à l'échelle de l'université. Mais il ne concerne dans un premier temps que les formations à vocation professionnelle.

Suivi des diplômés	Le suivi est relativement faible à l'échelle de la mention, mais il faut noter l'originalité d'une initiative en <i>Archéologie</i> avec la création d'un annuaire des anciens élèves, des tuteurs de stages et des institutions partenaires, dont le suivi est confié à l'association des élèves (cela s'apparente donc plus à une banque de contacts qu'à un suivi des diplômés, mais cela peut s'avérer très profitable pour les étudiants).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage de la mention est assuré par une équipe d'enseignants- chercheurs, avec la présence de représentants étudiants (pas d'extérieurs). La spécialité <i>ROMAP</i> possède un Conseil de perfectionnement (réunions deux fois par an).

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- Liens avec plusieurs équipes de recherche, dont les UMR IRAMAT et AUSONIUS.
- Des projets pédagogiques innovants ou originaux (comme les projets annuels d'exposition, ou le projet de publication de MPCA) apportent à la formation des étudiants une perspective concrète parfois absente des masters à forte vocation scientifique.

Points faibles:

- Faible ouverture internationale.
- La structure globale de la mention est parfois peu lisible
- Pas de Conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, ni pour les spécialités HA et MPCA.

Conclusions:

La mention *Histoire de l'art et patrimoine* de l'Université de Bordeaux Montaigne est incontestablement une formation de qualité, tant pour ses contenus scientifiques que pour ses perspectives professionnelles. Elle abrite finalement trois spécialités très différentes. Si la recherche semble être le seul débouché concrètement envisagé pour les deux spécialités recherche (HA et MPCA), la spécialité ROMAP fait une forte place à la professionnalisation. Le comité de pilotage de la mention devrait cependant veiller à mieux articuler ces trois branches d'une même entité, notamment en créant un Conseil de perfectionnement, en élaborant un système d'évaluation des formations (et de suivi des étudiants) et en orientant plus franchement les trois spécialités vers l'international.

Éléments spécifiques des spécialités

Histoire de l'art (HA)

Place de la recherche	La spécialité est clairement orientée vers la recherche. Elle entretient des liens avec les différents laboratoires en fonction de la période : les UMR IRAMAT et AUSONIUS en Histoire de l'art antique et médiéval, l'EA F-G PARISET pour l'Histoire de l'art moderne et contemporain.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est essentiellement tournée vers les métiers de la recherche, ou les métiers du patrimoine. Mais la préparation en parallèle des concours de la conservation et du patrimoine (conservateur, attaché, etc.) n'est pas précisée.
Place des projets et stages	Cette spécialité ne prévoit <i>a priori</i> pas de stage obligatoire, mais un projet collectif dans le cadre de partenariats avec des institutions culturelles et patrimoniales.
Place de l'international	En dehors des échanges Erasmus, aucun projet international précis n'est évoqué.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait essentiellement après des licences d'histoire de l'art et d'archéologie.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Evaluation des étudiants	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi des diplômés	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas précisées pour la spécialité.

Matériaux du Patrimoine Culturel et Archéométrie (MPCA)

Place de la recherche	La recherche occupe une place importante du fait des liens étroits avec l'UMR IRAMAT principalement : les thèmes de recherche du Master sont inspirés par les axes de recherche du laboratoire (Chronologie/ De la source à l'objet/ Architecture médiévale/ Interactions homme-milieu).
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est également essentielle : on note la présence de nombreux professionnels dans le corps enseignant ; l'ouverture vers les métiers de la recherche et de la conservation (conservateur, attaché, etc.).

Place des projets et stages	La formation prévoit un stage obligatoire de fin d'étude d'une durée de cinq mois pendant le deuxième semestre du M2, évalué par la rédaction d'un mémoire et d'un projet de publication avec une soutenance orale.
Place de l'international	Il est seulement fait mention dans le dossier des réseaux internationaux des UMR IRAMAT et AUSONIUS. Un seul étudiant est indiqué en mobilité sortante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est varié. Les étudiants viennent des sciences humaines (HA, Histoire, Archéologie) et des sciences des matériaux et de la terre (Physique, Chimie, Géologie, Préhistoire). Des réorientations sont possibles en cours de cycle vers des formations proches (patrimoine, documentation, tourisme).
Modalités d'enseignement et place du numérique	En plus des éléments qui concernent la mention, notons l'existence d'une convention pédagogique avec le département de Physique.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants semblent varier en fonction des UE.
Suivi de l'acquisition des compétences	La progressivité est conçue sur les deux années.
Suivi des diplômés	La constitution d'un annuaire des anciens élèves et des lieux de stage, dont le suivi est confié à l'association des étudiants (initiative commune avec ROMAP) permet de constituer une banque de contacts utile aux étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la Spécialité. Une équipe pédagogique suit le parcours des étudiants. Nous n'avons pas de précision sur sa composition et son rôle.

Régie des œuvres et médiation de l'architecture et du patrimoine (ROMAP)

Place de la recherche	L'adossement à la recherche de cette spécialité est assuré par les liens avec le pôle d'Archéométrie et de Physique appliquée de l'UBM, présenté comme unique dans le contexte des universités françaises.
Place de la professionnalisation	Il faut noter une forte place de la professionnalisation, notamment dans les domaines de la gestion, de la conservation et de la médiation du patrimoine architectural et du mobilier, ainsi que de la régie des collections.
	L'accent est mis sur la maîtrise des outils de médiation, dont l'approche théorique est assurée par l'UE « Médiation » et les formes d'application par l'UE « Monter un projet ».
Place des projets et stages	Il existe un stage optionnel d'observation en M1, souvent réalisé sur plusieurs mois, et un stage de fin d'étude obligatoire (S4), sur une durée de trois à six mois.
Place de l'international	Les étudiants sont incités à faire des stages à l'étranger, mais cela n'a rien d'obligatoire. On relève seulement deux étudiants en mobilité sortante. Mais la place de l'international reste être plus affirmée dans cette spécialité, où les étudiants peuvent effectuer des stages au Québec, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Italie.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est assez large, avec des étudiants venant des sciences humaines (HA, Histoire, Archéologie) et des sciences des matériaux et de la terre (Physique, Chimie, Géologie, Préhistoire). Le dossier fait état d'une forte attractivité de cette spécialité (hausse des inscrits de 42 en 2011 à 49 en 2013).
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité <i>ROMAP</i> intègre des étudiants en formation continue, ainsi que des étudiants suivant des procédures de VAE et VAP. Le cursus comprend une UE Projet professionnel, une UE Langue et une UE Documentation. Il existe également une initiation aux outils informatiques (bases de données, SIG, imagerie 3D, etc.).
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait en contrôle continu et via la soutenance des rapports de stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'éléments spécifiques à la spécialité.
Suivi des diplômés	La constitution d'un annuaire des anciens élèves et des lieux de stage, dont le suivi est confié à l'association des étudiants (initiative commune avec MPCA) permet de constituer une banque de contacts utile aux étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cette Spécialité est la seule qui possède un véritable Conseil de perfectionnement, qui comprend l'équipe de formation, les professionnels extérieurs et les représentants des étudiants, et qui se réunit au moins deux fois par an pour faire évoluer la formation et fixer des perspectives. Les étudiants peuvent assister aux réunions (en plus des représentants étudiants qui en font partie de droit).

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHESE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan

Président de l'Université Bordeaux Montaigne